

Audit – Bureau de Paris
16 rue de Monceau

75008 Paris

T : +33 (0)1 47 27 70 43

www.bakertilly.fr

ASSOCIATION A.V.S.F. AGRONOMES ET VETERINAIRES SANS FRONTIERES

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 17 mai 1996

Siège social : 14, avenue Berthelot
Bâtiment F Bis
69007 LYON

SIREN : 333 022 259

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

**ASSOCIATION A.V.S.F.
AGRONOMES ET VETERINAIRES SANS FRONTIERES**

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 17 mai 1996
Siège social : 14, avenue Berthelot
Bâtiment F Bis
69007 LYON
SIREN : 333 022 259

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Adhérents de l'**Association A.V.S.F.**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **A.V.S.F.** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable concernant la première application du nouveau Règlement N° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note « III-ANNEXE AU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) ET AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) » de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 5 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO

Reda MEKOUAR

Bilan Actif

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et dépré.	Net	Net
Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE			-	
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels, droits et valeurs similaires	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	211 931	194 965	16 967	16 515
Terrains				
Constructions	119 906	119 906	-	-
Installations techniques, matériel, outillage industriels	92 025	75 058	16 967	16 515
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	-	-	-	-
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			-	-
Immobilisations financières	529 249	16 087	513 161	512 314
Participations	321 550	-	321 550	315 328
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	40 083	16 087	23 996	23 996
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	167 615	-	167 615	172 991
Total I	741 180	211 052	530 128	528 830
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances	25 859 038		25 859 038	24 971 499
Créances clients, usagers et comptes rattachés	24 143 133		24 143 133	23 307 808
Créances reçues par legs ou donations	-		-	-
Autres créances	1 444 409		1 444 409	1 491 980
Charges constatées d'avance	271 497		271 497	171 712
Valeurs mobilières de placement	-		-	4 963
Instruments financiers à terme et jetons obtenus				
Disponibilités	8 002 718		8 002 718	10 326 191
Total II	33 861 756	-	33 861 756	35 302 654
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)	281 473		281 473	651 648
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	34 884 409	211 052	34 673 357	36 483 131

Legs nets à réaliser :

acceptés par les organes statutairements compétents

autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre :

Bilan Passif

	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	3 042 017	2 875 525
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	3 042 017	2 875 525
Fonds propres avec droit de reprise	-	-
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves	269 251	269 251
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	269 251	269 251
Report à nouveau	51 339	166 492
Excédent ou déficit de l'exercice	24 540	51 339
SITUATION NETTE	3 387 147	3 362 607
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	3 387 147	3 362 607
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	340 639	378 056
Total II	340 639	378 056
PROVISIONS		
Provisions pour risques	774 224	874 331
Provisions pour charges	54 263	539 674
Total III	828 487	1 414 006
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	-	-
Instruments financiers à terme		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	957 200	533 886
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	985 305	978 917
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	569 882	994 932
Produits constatés d'avance	27 365 507	28 543 442
Total IV (1)	29 877 894	31 051 177
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)	239 191	277 286
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	34 673 357	36 483 131
(1) Dont à plus d'un an (a)	9 268 573	
Dont à moins d'un an (a)	20 609 321	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	11 480	10 180
Ventes de biens et services	609 461	2 144 971
Ventes de biens	5 438	42 614
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	604 023	2 102 357
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs	17 972 838	15 808 063
Concours publics et subventions d'exploitation	15 539 492	13 138 520
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	1 924 598	1 636 351
Dons manuels	1 227 181	1 293 043
Mécénats	690 281	331 261
Legs, donations et assurances-vie	7 135	12 046
Contributions financières reçues d'autres organismes	508 749	1 033 191
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 210 868	513 863
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	128 625	-
Autres produits	610 593	524 265
Total I	20 543 866	19 001 342
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	8 066 658	7 766 901
Aides financières versées par l'entité	4 254 731	3 358 927
Impôts, taxes et versements assimilés	276 543	293 822
Salaires et traitements	4 716 758	4 654 960
Charges sociales et autres charges de personnel	1 232 172	1 169 830
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	9 493	101 836
Dotations aux provisions	625 350	1 059 770
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	91 208	172 665
Autres charges	1 287 247	444 087
Total II	20 560 160	19 022 797
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	- 16 293	- 21 455
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	6 233	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	55 503	95 695
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total III	61 736	95 695

Compte de Résultat (suite)

CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	21	192
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	-	-
Total IV	21	192
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	61 715	95 503
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	45 422	74 048
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	-	5 503
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	-	5 503
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	-	16 781
Sur opérations en capital	-	-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	-	16 781
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-	- 11 278
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	20 882	11 430
Total des produits (I + III + V)	20 605 602	19 102 540
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	20 581 062	19 051 201
+ Report de ressources non-utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCEDENT OU DEFICIT	24 540	51 339
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	180 700	251 500
TOTAL	180 700	251 500
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	180 700	251 500
TOTAL	180 700	251 500

1. PRESENTATION DE L'ENTITE

Association de solidarité internationale (Loi 1901), reconnue d'utilité publique, Agronomes et Vétérinaires sans Frontières (AVSF) a pour but « d'agir pour le développement rural en appui aux agricultures paysannes dans les régions défavorisées et de contribuer à des actions de plaidoyer au Nord et au Sud en faveur de ces agricultures, par la mise en œuvre de compétences propres aux domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la santé animale ».

AVSF est née en 2004 de la fusion de 2 associations : CICDA créée en 1977 et VSF créée en 1983.

Son activité principale repose sur la mise en œuvre de plus 60 projets de coopération dans 22 pays en développement (Afrique de l'ouest, Amérique du sud et centrale, Haïti, Madagascar, Asie du sud-est et centrale), financés par des bailleurs publics et privés, français et internationaux, en faveur de la lutte contre l'insécurité alimentaire de communautés paysannes du Sud. Ses projets sont mis en œuvre avec ou en appui à des partenaires et opérateurs locaux : organisations paysannes, ONG, collectivités locales, services publics, etc.

Son activité repose également sur la prestation de quelques services d'expertise et assistance technique court ou long terme à l'international, pour le compte d'institutions locales (ONG, collectivités locales, Ministères), internationales (CEDEAO¹, etc.) et de bailleurs français et internationaux (Agence Française de développement, etc.). Ces prestations concernent des services d'ingénierie ou évaluation de projet, et des expertises techniques spécialisées dans les domaines du développement agricole, de l'élevage, de la santé animale et la santé publique vétérinaire. A ce titre, AVSF est également reconnue entreprise sociale.

Enfin, en France, AVSF mène des actions de plaidoyer et d'éducation au développement sur la solidarité internationale et les agricultures familiales auprès et/ou avec le soutien de bailleurs publics et de collectivités locales : événements auprès du grand public, interventions en collèges, etc.

En France et dans les pays de collaboration, AVSF emploie 280 personnes.

AVSF est labellisé Don en confiance.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Les comptes annuels ont été préparés sur la base du Plan Comptable Général dans sa version actualisée par les règlements ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 et n°2023-03 du 7 juillet 2023, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Conformément aux dispositions transitoires prévues par ces règlements, l'application des nouvelles méthodes comptables est intervenue de manière prospective et n'a pas conduit à la modification des comptes des exercices antérieurs. Ces règlements entraînent une modernisation du Plan Comptable Général, notamment par la clarification de la définition du résultat exceptionnel, la réorganisation de certaines rubriques du bilan et du compte de résultat, ainsi qu'une structuration renforcée de l'annexe. L'incidence de ces changements sur les comptes de l'exercice entraîne en 2025 un gonflement du poste des « autres charges » au compte de résultat à hauteur des pertes sur exercices antérieurs qui étaient auparavant comptabilisées en exceptionnel.

2.1 GENERALITES

¹ Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément :

1) Aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

2) Aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3) Et conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et de l'ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, tels que modifiés par les règlements ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers et ANC n° 2023-03.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition :

- les valeurs résiduelles ne sont pas déduites de la base amortissable, dès lors que celles-ci ne sont pas significatives ou mesurables.
- les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations incorporelles, corporelles et financières.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire :

- immobilisations décomposables : en fonction de la durée d'utilisation prévue
- immobilisations non décomposables : en fonction de la durée de vie d'usage.

2.2 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Le résultat de l'exercice 2025 est un bénéfice de 24.5 KEUR ; le résultat d'exploitation est en déficit de 16 KEUR ; le résultat financier est de 62 KEUR. Une charge d'impôts sur les sociétés a été constatée pour 21 KEUR (sur les intérêts générés par des comptes à termes).
- En 2025, de fortes pertes de changes ont été constatées notamment sur des projets exécutés en Haïti dont les conventions avaient été signées quelques années auparavant en dollar américain et en gourdes. Ces pertes de changes avaient été provisionnées lors de l'exercice 2024, et la constatation de ces pertes a donc eu un impact très réduit sur le résultat d'AVSF. Cependant la constatation de ces pertes de change entraîne une forte augmentation des « autres charges » qui sont incluses dans le poste des « frais de fonctionnement » au CROD.

2.3 PRESENTATION DES PRINCIPALES METHODES UTILISEES

2.3.1 Au siège

Les méthodes d'évaluation et de présentation des opérations du Siège, opérations qui ne peuvent être imputées directement à des missions précises, sont celles prévues par les textes en vigueur.

Dans les cas où plusieurs méthodes sont possibles, les options suivantes ont été retenues :

- Petits matériels de faible valeur

L'Association comptabilise en charges les matériels et outillages et les matériels de bureau dont la valeur unitaire TTC est inférieure à 381 EUR.

- Immobilisations

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue des biens :

- logiciels : linéaire 2 ans
- agencements installations divers : linéaire 10 ans
- matériel de bureau et informatique : linéaire 3 ans
- mobilier de bureau : linéaire 8 ans
- construction : linéaire 20 ans

Les frais de dépôt des marques et de protection sont comptabilisés en charges.

- Créances et dettes en monnaie étrangère

Les créances et dettes en monnaie étrangère sont évaluées au cours de clôture publié par la Commission Européenne (INFOREURO).

- Comptes bancaires

Le nombre de comptes bancaires ouverts dans nos pays de coopération et en France est important, ce qui s'explique du fait que certains bailleurs (notamment l'UE) nous obligent à l'ouverture d'un compte spécifique lors de l'acceptation d'un projet pour les versements destinés au financement de ce projet. Néanmoins de plus en plus de bailleurs commencent à accepter l'utilisation de comptes bancaires communs car la comptabilité analytique permet d'isoler les dépenses par projet.

- Provisions pour risques et charges

Les risques inhérents à des opérations ayant un lien direct avec l'exercice sont provisionnés en fonction des probabilités de charges connues au moment de l'arrêté des comptes annuels.

- Provision pour congés payés

A la clôture de l'exercice, les droits acquis ainsi que les congés antérieurs à la période de référence en cours non pris font l'objet d'une évaluation au passif du bilan.

- Collecte

Dans le but de refléter une image fidèle des comptes et pour améliorer l'analyse du secteur Collecte et l'affectation aux missions, il est précisé que la méthode employée depuis de nombreuses années est le rattachement des produits concernant une opération à la date de lancement de cette opération. Ainsi, les encaissements de dons afférents aux opérations lancées au quatrième trimestre et reçus jusqu'à la fin janvier de l'année suivante sont rattachés à l'exercice précédent. En revanche, les dons spontanés non rattachés à une opération suivent la règle de comptabilisation traditionnelle et sont enregistrés en produits lors de leur encaissement.

- Départ à la retraite

Il n'y a eu aucun départ à la retraite au cours de l'exercice. Au 31/12/2025, 5 salariés ont plus de 20 ans d'ancienneté et 6 salariés ont entre 10 et 20 ans d'ancienneté.

Le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2025 s'élève à 40 654 EUR.

- Remboursement des frais des administrateurs

Les administrateurs sont remboursés sur présentation des justificatifs sans dépasser le barème fiscal en vigueur.

- Legs

Deux legs ont été reçus au cours de l'exercice 2025 pour un total de 7 KEUR.

- Valorisation des contributions en nature

L'association bénéficie d'appui de bénévoles pour leur expertise et l'appui qu'ils apportent par ailleurs à des tâches administratives.

Pour l'exercice 2025, les contributions bénévoles sont de 3 614 heures, valorisées à 181 KEUR.

Ces valorisations sont présentées au pied du compte de résultat.

- Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés

L'information pour l'exercice sur les rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés de l'association ne peut être fournie, car elle correspondrait à une information individuelle.

Pour l'exercice 2025, la moyenne des 3 meilleures rémunérations s'élève à 66 KEUR.

- Effectif moyen

L'effectif moyen au cours de l'année 2025 se décompose comme suit :

Effectifs au siège :	Total (ETP)	Temps plein	Temps partiel
Salarié(s)	26,6	27	2
Bénévole(s)			120
Total	26,6	27	122
Effectifs à l'étranger :	Total (ETP)	Temps plein	Temps partiel
Salarié(s) expatrié(s)	6,8	6	1
Salarié(s) local(aux)	232	225	7
Volontaire(s) – indiquer si agrément au titre du volontariat ?	3	3	
Bénévole(s)			
Total	241,8	234	8
TOTAL GENERAL	268,4	261	130

- Cotisations

Le fait générateur retenu pour la comptabilisation des cotisations est l'encaissement.

- Prêt Inter réseau

Un prêt de 100 000 EUR a été octroyé à l'association Inter-réseaux Développement rural (association régie dans le cadre de la loi du 1er juillet 1901) le 22 mai 2025, à taux zéro. Ce prêt a servi à financer le fonctionnement de l'association qui était en attente du paiement d'une subvention.

Ce prêt a été remboursé en totalité le 27 novembre 2025.

(Art. L.511-6, 1 bis et art. R.511-2-1-4 du code monétaire et financier)

- Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 48 741 EUR TTC (article R123-198 du code de commerce)

- Audit légal : 48 741 EUR
- Services autres que la certification des comptes : Néant

2.3.2 Les missions

- Dépenses

Toutes les charges relatives aux différentes missions ont été comptabilisées directement dans les charges de l'exercice. Il en est ainsi notamment de tous les achats de matériels quels que soient leur montant et leur durée de vie. En 2025, des comptes de tiers ont été utilisés pour les missions (avances sur frais, retenues d'impôts à la source, charges sociales à payer, TVA, provisions pour charges à payer, etc.).

- Subventions

Comme pour les exercices précédents, les subventions reçues pour des missions en cours de réalisation à la clôture de l'exercice ont été considérées comme devant être imputées sur les exercices suivants pour les montants dépassant les dépenses comptabilisées au cours de l'exercice.

Les subventions sont comptabilisées en créances dès la signature de la convention. Pour les missions de longue durée, la fraction affectée aux exercices suivants est enregistrée en produits constatés d'avance.

- Fonds dédiés

Les fonds dédiés issus de la générosité du public s'élèvent à 341 KEUR à la clôture de l'exercice. Les fonds dédiés sur subventions d'exploitation ont été dotés de 91 KEUR au cours de l'année 2025, notamment suite à une campagne de dons affectés pour le Burkina Faso, dont les recettes ont été réparties pour couvrir des activités en 2025 et en 2026. 129 KEUR de fonds dédiés dotés au cours des années précédentes ont été consommés au cours de l'exercice, notamment pour l'exécution du programme de soutien aux éleveurs mongols affectés par le dzud (dons affectés en 2024).

- Dons affectés

Les dons affectés sont isolés dans des comptes de produits spécifiques. Les dons affectés qui n'ont pas pu être utilisés au cours de l'exercice sont comptabilisés en fonds dédiés pour utilisation ultérieure.

- Dons manuels

Les dons manuels présentés au compte de résultat (1 227 KEUR) comprennent :

- les dons non affectés de personnes physiques : 1 110 KEUR
- les dons non affectés de personnes morales : 2 KEUR
- les dons affectés de personnes physiques : 113 KEUR
- les abandons de frais : 2 KEUR

- Provisions pour risques et charges

En fonction des risques inhérents à des opérations, sont constituées des provisions pour risques. Le solde au 31 décembre 2025 est constitué de :

- risque d'inéligibles sur projets (Mali et Irak) : 479 KEUR
- risque de non-récupération de la TVA en Equateur : 81 KEUR
- risque sur des projets réalisés au Sénégal dont les soldes n'ont pas été versés : 71 KEUR
- risque sur régularisation de véhicules en Bolivie : 60 KEUR
- risque sur partenaire au Pérou : 22 KEUR
- autres risques : 61 KEUR

- Ecart de change et opérations en devises

Les écarts de change sont calculés sur les soldes de trésorerie, de créance et de dettes en devise. Ils sont évalués au cours de clôture publié par la Commission Européenne.

Au 31/12/2025, ils s'élèvent à 54 KEUR.

2.4 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.

Néant.

2.5 REGLES DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

Elles sont exposées à la suite du Compte d'Emploi des Ressources dans les présents comptes annuels.

2.6 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant.

3. NOTES EXPLICATIVES

- Etat des immobilisations (p.12)
- Etat des amortissements (p.13)
- Etat des provisions (p.14)
- Etat des échéances des créances et des dettes (p.15)
- Produits à recevoir (p.16)
- Charges à payer (p.17)
- Produits et charges constatés d'avance (p.18)
- Produits et charges exceptionnels (p.19)
- Etat des écarts de conversion actif et passif (p.20)
- Etat des legs en cours de réalisation (p.21)
- Tableau de variation des fonds propres (p.22)

- Tableau de suivi des fonds dédiés (p.23)
- Compte de résultat par origine et par destination (CROD) (p.24 - 25)
- Tableau de rapprochement entre les charges du Compte de Résultat et celles du CROD (p. 26)
- Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat et du CROD (p.26)
- Compte d'emploi des ressources (CER) (p.27)
- Etat des avantages et ressources en provenance de l'étranger (EAR) (p.28)

Immobilisations

Au	31/12/2025
----	------------

CADRE A	Val.brute des immo.au début	AUGMENTATIONS	
		Réévaluation	Acquis.créat.
Frais établissement, rech. et dévelop.	TOTAL I		
Autres postes immob. incorporelles	TOTAL II		
Terrains	0		
Constructions sur sol propre	119 906		
Constructions sur sol autrui			
Install.générales, agenc.et aménag.construct.			
Install.tech.matériel et outillage industriels			
Instal.générales, agencements aménag. divers	443		
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique mobilier	94 571		9 945
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	0		
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles	TOTAL III	0	9 945
Participations évaluées par mise en équival.			
Autres participations	40 083		
Autres titres immobilisés	315 328		6 222
Prêts et autres immobilisations financières	0		0
Autres immobilisations financières (dépôts et cautionnements)	172 991		1 353
Immobilisations financières	TOTAL IV	0	7 575
TOTAL GENERAL	(I+II+III+IV)	-	17 520

CADRE B	DIMINUTIONS		Valeur brute immobilis.à fin exercice	Rééval.Lég. V.O. Immo. en fin d'ex.
	Par virements poste à poste	Par cessions, mis.hors serv		
Frais établ.rech.et dév.	TOTAL I			
Aut.postes immo.incorpo.	TOTAL II			
Terrains			0	
Constructions sur sol propre			119 906	
Constructions sur sol autrui			0	
Instal.gén.agenc.et améng.const.			0	
Instal.tech.matér.& outil.indus.			0	
Instal.général.agenc.aménag.divers			443	
Matériel de transport			0	
Matér.de bureau & informat.mobil		12 933	91 583	
Emballage récupérable & divers			0	
Immobilisat.corporelles en cours			0	
Avances et acomptes			0	
Immob. corporelles	TOTAL III	-	211 931	0
Participations éval. par équiv.			0	
Autres participations			40 083	
Autres titres immobilisés			321 550	
Prêts et autres immobilisations		0	0	
Autres immobilisations financières (dépôts et cautionnements)		6 729	167 615	
Immob. financières	TOTAL IV	0	529 250	0
TOTAL GENERAL	(I+II+III+IV)	-	741 181	-

Provisions

Au **31/12/2025**

NATURE DES PROVISIONS	Montant déb. d'exercice	Augmentation Dota. Exer.	Diminutions Repris.exer.	Montant fin d'exercice
Provisions réglementées TOTAL I	0	0	0	0
Provisions pour litiges				
Prov.pour garanties données clients				
Prov.pour pertes s/marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	539 674	54 263	539 674	54 263
Prov.pr pensions & oblig.similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour grosses réparations				
Prov.pr charg.social.& fisc.s/congés				
Autres prov.pour risques et charges	874 331	571 086	671 193	774 224
Provisions pour risques et charges TOTAL II	1 414 006	625 350	1 210 868	828 487
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Titres de participation	16 087			16 087
Autres immobilisations financières				
Stocks et encours				
Comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
Provisions pour dépréciation TOTAL III	16 087	0	0	16 087
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 430 093	625 350	1 210 868	844 575

Dont dotations et reprises : - d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

625 350 *1 210 868*
0

Etat des échéances des créances et des dettes

Au **31/12/2025**

CADRE A - ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an
De l'Actif Immobilisé			
Créances rattachées à des participations			0
Prêts (1) (2)	0		0
Autres immobilisations financières	167 615	167 615	0
De l'Actif Circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	24 143 133	16 747 798	7 395 334
Fournisseurs			
Personnel et comptes rattachés	15 767	15 767	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	31 207	31 207	0
Groupe et associés (2)	59 296	10 000	49 296
Débiteurs divers France	136 577	136 577	0
Débiteurs divers Terrain	1 201 562	1 201 562	0
Charges constatées d'avance	271 497	271 497	0
TOTAL	26 026 653	18 582 023	7 444 630

- (1) Montant prêts accordés en cours d'exercice
(1) Montant rembours.obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés

26 026 653

CADRE B - ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convert.(1)	0	0		
Autres emprunts obligataires (1)				
Empr.et dettes auprès établissements de crédit (1)				
à un an maximum à l'origine				
à plus d'un an à l'origine				
Empr.dettes financ.divers (1)(2)	0	0		
Fournisseurs et comptes rattachés	957 200	957 200		
Personnel et comptes rattachés	506 349	506 349		
Sécu.soc., autres organis.sociaux	442 689	442 689		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes assimilées	36 268	36 268		
Dettes /immobil.& cptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	569 882	569 882		
Dettes reprs.titres empruntés				
Produits constatés d'avance	27 365 507	18 096 934	9 268 573	
TOTAL	29 877 894	20 609 321	9 268 573	-

- (1) Empr.sous.en cours d'exercice
(1) Empr.remb. en cours d'exercice
(2) Montant des div.empr.& dettes contractés auprès assoc.pers.phys.

Détail des produits à recevoir

Au

31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an
Clients Bailleurs			
AFD	8 158 850	4 327 575	3 831 275
ASSO M'DEMAIN	85 000	72 000	13 000
AURA	61 200	40 000	21 200
CG92	250 000	250 000	0
CIFOR	632 252	350 000	282 252
ECHO	180 000	180 000	0
ETHIQUABLE	52 299	52 299	0
FAO	2 852 202	2 852 202	0
FEF	619 351	619 351	0
FIDA	1 114 972	1 114 972	0
FIEDS	293 597	293 597	0
Fondation Rabobank	294 706	294 706	0
HTH	177 386	136 043	41 343
IGNFI	239 235	145 000	94 235
IRD	236 669	181 215	55 454
Ministère de l'Agriculture de l'équipement rural et de la s	145 733	145 733	0
Principauté Monaco	178 000	178 000	0
REGION NORMANDIE	106 630	106 630	0
SIDA (via NATIVA)	173 385	88 900	84 485
Synd EAU BRESSE DOMBES ET SAONE	107 829	107 829	0
UE	7 518 678	4 759 464	2 759 215
VALRHONA	257 076	143 845	113 231
VSF CANADA - origine des fonds AMC (Affaires mondial	647 766	548 631	99 135
Autres	25 032	24 522	509
Ecart de conversion	-264 714	-264 714	
Total Créances clients et comptes rattachés	24 143 133	16 747 798	7 395 334
Débiteurs divers France	208 067	208 067	0
Produits à recevoir Siège	71 743	71 743	
Produits à recevoir collecte	136 324	136 324	
Débiteurs divers Terrain	1 236 342	1 236 342	0
Avances partenaires locaux	1 096 378	1 096 378	
Autres avances terrain	137 000	137 000	
Autres	2 964	2 964	
Total Débiteurs divers	1 444 409	1 444 409	0
TOTAL GENERAL	25 587 541	18 192 207	7 395 334

Détail des charges à payer

	Au	31/12/2025 A 1 an au +
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et Intérêts courus		0
Total		0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Fournisseurs		957 200
Fournisseurs factures non parvenues		0
Total		957 200
Dettes fiscales et sociales		
Rémunérations dues		18 159
Dettes pro./congrés à payer		28 708
Autres pers charges à payer		459 482
Sécurité Sociale		60 855
Autres Organismes Sociaux		301 462
Charges sociales /congrés à payer		12 144
Autres org,sociaux à payer		68 228
Prélèvements à la source		15 386
Impôts sur les sociétés		20 882
Total		985 305
Autres dettes		
Versements partenaires		262 111
Fonds de formations terrain		104 295
Autres charges à payer		203 476
Total		569 882
TOTAL		2 512 387

Détail des produits constatés d'avance

Au

31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an
PCA projet Bolivie	918 323	633 859	284 464
PCA projet Cambodge	1 697 930	579 190	1 118 740
PCA projet Colombie	335 748	323 882	11 867
PCA projet Côte d'Ivoire	5 699 189	2 536 579	3 162 610
PCA projet Equateur	2 669 175	1 758 280	910 895
PCA projet Ethiopie	359 444	10 000	349 444
PCA projet Ghana	207 301	83 156	124 145
PCA projet Guatemala	264 584	168 443	96 142
PCA projet Guinée Bissau	93 059	93 059	-
PCA projet Haïti	2 649 550	2 573 383	76 167
PCA projet Laos	287 377	200 000	87 377
PCA projet Madagascar	753 993	739 752	14 241
PCA projet Mali	417 662	417 662	-
PCA projet Mongolie	1 735 651	918 570	817 081
PCA projet Pérou	3 102 853	1 885 528	1 217 325
PCA projet Sénégal	2 029 059	1 690 241	338 818
PCA projet Togo	1 891 461	1 843 519	47 941
PCA projet Zambie	917 973	306 658	611 315
PCA siège	1 557 605	1 557 605	-
ECART DE CONVERSION	- 222 431	- 222 431	-
TOTAL	27 365 507	18 096 934	9 268 573

Détail des charges constatées d'avance

	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an
Charges constatees d'avance Haiti	91 682	91 682	-
Charges constatées d'avance Bolivie	-	-	-
Charges constatées d'avance Equateu	25 907	25 907	-
Charges constatées d'avance Colombi	6 891	6 891	-
Charges constatées d'avance TOGO	175	175	-
Charges Constatés d'avance Mali	-	-	-
Charges constatées d'avance Mongoli	67	67	-
Charges constatées d'avance EQUITÉ	135	135	-
Charges constatées d'avance RCI	259	259	-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE SIEGE	146 380	146 380	-
Total	271 497	271 497	

Détail des produits exceptionnels

Au 31/12/2025	
Sur opérations de gestion	0
Produit exceptionnel sur projet	0
Produits exceptionnels fournisseurs et partenaires	
Autres produits exceptionnels	
Produits sur exercices antérieurs	0
Régularisations (retour caution bureau Haïti)	0
Reprise s/ provision et transfert de charges	
TOTAL	-

Détail des charges exceptionnelles

Au 31/12/2025	
Sur opérations de Gestion	
Pertes sur projets	0
Pertes sur exercice antérieur	
Pertes liées à des fournisseurs / partenaires	0
Pertes/actifs cédés	
TOTAL	-

Etat des écarts de conversion actif et passif

Au **31/12/2025**

CADRE A - ECART DE CONVERSION SUR CREANCES	Montant comptabilisé avant écart	Evaluation au cours du 31/12/2025	Ecart de conversion Actif	Ecart de conversion Passif
Clients Bailleurs				
BID	19 849	20 007		158
ETHIQUABLE	52 299	50 243	2 057	
FAO	2 852 202	2 592 125	260 076	
FIEDS	293 597	276 708	16 889	
Fondation Rabobank	294 706	297 050		2 344
Partenaire CESA	-6 789	5 017		11 806
TOTAL	3 505 864	3 241 150	279 022	14 307

CADRE B - ECART DE CONVERSION SUR PCA	Montant comptabilisé avant écart	Evaluation au cours du 31/12/2025	Ecart de conversion Actif	Ecart de conversion Passif
Produits constatés d'avance				
PCA FIEDS FINCA	243 207	230 948		12 259
PCA PDS HAITI 1399	12 713	12 814	101	
PCA PJT RBK MULTIPROYECTOS	234 126	235 988	1 862	
PCA PROFISAR 1370	2 395 912	2 183 288		212 624
PCA RABOBANK QUINACHO II	61 419	61 908	489	
TOTAL	2 947 377	2 724 945	2 452	224 883

TOTAL GENERAL	6 453 241	5 966 095	281 473	239 191
----------------------	------------------	------------------	----------------	----------------

*Les créances et les dettes en monnaie étrangères ont été évaluées à la clôture de l'exercice sur la base
des cours de change au 31 décembre 2025
L'application du taux officiel au 31 décembre 2025 a été constaté en écarts de conversion ACTIF et PASSIF*

Etat des legs en cours de réalisation

Au

31/12/2025

	Date	Legs en cours de réalisation A	Mouvements de l'exercice B	Montant restant à percevoir C = A -B
Legs :		-	-	0
JUDENSON ALEXA	21/02/2025	3 920	3 920	0
CHEVRIER JACQUELINE	06/10/2025	3 215	3 215	0
Total		7 135	7 135	-

Tableau de variation des fonds propres

Au

31/12/2025

	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	2 875 525							2 875 525
Fonds propres avec droit de reprise	-							-
Ecart de réévaluation	-							-
Réserves	269 251							269 251
Report à nouveau	166 492	51 339						217 831
Excédent ou déficit de l'exercice	51 339			24 540		51 339		24 540
Dotations consommables	-							-
Subventions d'investissement	-							-
Provisions réglementées	-							-
TOTAL	3 362 607	51 339	-	24 540	-	51 339	-	3 387 147

Tableau de variation des fonds dédiés

Au 31/12/2025

FONDS DEDIES ISSUS DE :	OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant	Dont remb.		Montant	Dont remb.
Subventions d'exploitation	150 000		1 130			148 870	
Ressources liées à la générosité du public	228 056	91 208	127 495	-	-	191 769	-
PROJET BURKINA FASO		31 028				31 028	
PROJET HAITI	11 894		11 894			-	
PROJET MADAGASCAR	20 000	30	7 001			13 029	
PROJET LAOS	44 197					44 197	
PROJET MONGOLIE	151 965		108 600			43 365	
PROJET PEROU		60 150				60 150	
TOTAL	378 056	91 208	128 625	-	-	340 639	-

Compte de Résultat par Origine et par Destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	31/12/2025		31/12/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<i>PRODUITS PAR ORIGINE</i>				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 936 078	1 936 078	1 646 531	1 646 531
1.1 Cotisations sans contrepartie	11 480	11 480	10 180	10 180
1.2 Dons, legs et mécénat	1 924 598	1 924 598	1 636 351	1 636 351
- Dons manuels	1 227 181	1 227 181	1 293 043	1 293 043
- Legs, donations et assurances-vie	7 135	7 135	12 046	12 046
- Mécénat	690 281	690 281	331 261	331 261
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 790 539		3 803 626	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	508 749		1 033 191	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 281 791		2 770 434	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	15 539 492		13 138 520	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 210 868		513 863	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	128 625	127 496	-	-
TOTAL	20 605 602	2 063 573	19 102 540	1 646 531
<i>CHARGES PAR DESTINATION</i>				
1 - MISSIONS SOCIALES	17 016 913	1 554 942	15 820 557	1 079 307
1.1 Réalisées en France	1 724 960		1 797 080	
- Actions réalisées par l'organisme	1 712 960		1 749 577	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	12 000		47 503	
1.2 Réalisées à l'étranger	15 291 953	1 554 942	14 023 477	1 079 307
- Actions réalisées par l'organisme	11 049 222	1 554 942	10 712 053	1 079 307
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	4 242 731		3 311 424	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	528 703	405 943	510 595	384 379
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	405 943	405 943	384 379	384 379
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	122 759		126 216	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 288 514	11 480	1 476 184	10 180
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	634 843		1 059 770	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	20 882		11 430	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	91 208	91 208	172 665	172 665
TOTAL	20 581 062	2 063 573	19 051 201	1 646 531
EXCEDENT OU DEFICIT	24 540	-	51 339	-

Compte de Résultat par Origine et par Destination (suite)

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2025		31/12/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	180 700		251 500	
Bénévolat	180 700		251 500	
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	180 700		251 500	
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	112 550		160 450	
Réalisées en France	85 400		90 550	
Réalisées à l'étranger	27 150		69 900	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	40 450		40 650	
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	27 700		50 400	
TOTAL	180 700		251 500	

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination (CROD)

Au **31/12/2025**

	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions et dépréciations	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques :		TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes									
Achats de marchandises													-
Variation de stock													-
Autres achats et charges externes	191 338		7 011 241		262 519		601 560						8 066 658
Aides financières		12 000	-	4 242 731			-						4 254 731
Impôts, taxes et versement assimilés	12		141 688		-		134 843						276 543
Salaires et traitements	1 241 139		3 088 542		95 138	80 824	211 115						4 716 758
Charges sociales et autres charges de personnel	279 972		806 828		48 287	41 935	55 150						1 232 172
Dotations aux amortissements et dépréciations								9 493					9 493
Dotations aux provisions								625 350					625 350
Reports en fonds dédiés			91 208										91 208
Autres charges	500		902		-		1 285 846						1 287 247
Charges financières	-		21		-		-						21
Charges exceptionnelles	-		-		-		-						-
Participations des salariés aux résultats													-
Impôt sur les bénéfices									20 882				20 882
TOTAL	1 712 960	12 000	11 140 430	4 242 731	405 943	122 759	2 288 514	634 843	20 882	-	-	-	20 581 062

Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination (CROD)

	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuites de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	85 400	27 150	40 450	27 700	180 700
TOTAL	85 400	27 150	40 450	27 700	180 700

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Au	31/12/2025
----	------------

EMPLOIS PAR DESTINATION	31/12/2025	31/12/2024	RESSOURCES PAR ORIGINE	31/12/2025	31/12/2024
1 – MISSIONS SOCIALES	1 554 942	1 079 307	1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 936 078	1 646 531
1.1 Réalisées en France	-		1.1 Cotisations sans contrepartie	11 480	10 180
- Actions réalisées par l'organisme	-		1.2 Dons, legs et mécénats	1 924 598	1 636 351
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	-		- Dons manuels	1 227 181	1 293 043
1.2 Réalisées à l'étranger	1 554 942	1 079 307	- Legs, donations et assurances-vie	7 135	12 046
- Actions réalisées par l'organisme	1 554 942	1 079 307	- Mécénats	690 281	331 261
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	-		1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	-	
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	405 943	384 379			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	405 943	384 379			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-			
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	11 480	10 180			
TOTAL DES EMPLOIS	1 972 366	1 473 866	TOTAL DES RESSOURCES	1 936 078	1 646 531
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-		2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	91 208	172 665	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	127 496	-
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	
TOTAL	2 063 573	1 646 531	TOTAL	2 063 573	1 646 531

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	-
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la Générosité du public	-	-
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-	-
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	-

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2025	31/12/2024		31/12/2025	31/12/2024
<i>EMPLOIS DE L'EXERCICE</i>			<i>RESSOURCES DE L'EXERCICE</i>		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	112 550	160 450	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	180 700	251 500
Réalisées en France	85 400	90 550	Bénévolat	180 700	251 500
Réalisées à l'étranger	27 150	69 900	Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	40 450	40 650	Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	27 700	50 400			
TOTAL	180 700	251 500	TOTAL	180 700	251 500

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	31/12/2025	31/12/2024
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	228 056	55 392
(-) Utilisation	127 495	-
(+) Report	91 208	172 665
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	191 769	228 056

Etat séparé des Avantages et Ressources provenant de l'étranger (AER)

Au

31/12/2025

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Allemagne	700
Australie	250
Belgique	2 265 767
Bolivie	45
Cambodge	45
Canada	161 670
Colombie	30
Equateur	150
Espagne	269
Finlande	50
Grande Bretagne	6 968
Grèce	15
Italie	503 219
Luxembourg	50
Mali	15
Maroc	94
Pays-Bas	186 325
Pérou	15
Sénégal	50
Singapour	550
Suède	280
Suisse	339 689
Togo	11 528
Total	3 477 773

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir est mise à disposition de toute personne qui en ferait la demande par mail.

III-ANNEXE AU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) ET AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

1- GENERALITES

➤ Missions sociales

Comme les années précédentes, les missions sociales consistent à mener des actions de plaidoyer en faveur des populations paysannes les plus défavorisées, à soutenir les acteurs locaux pour que ces populations accèdent à des revenus et à des moyens d'existence durables et à rechercher des financements publics et privés pour soutenir l'agriculture et l'élevage dans les pays du Sud.

➤ Faits significatifs relatifs à l'activité

Les opérations réalisées en 2025 dégagent un excédent de 24.5 KEUR. La répartition par zone géographique est stable par rapport à 2024, avec plus de 50% des activités réalisées sur la zone Afrique, 35% sur la zone Amérique et 11% sur la zone Asie.

➤ Faits significatifs relatifs à la générosité du public

Le montant des dons, legs et mécénat collectés auprès du public est en augmentation de 18% par rapport à 2024 et s'établit à 1 925 KEUR. Cette croissance provient essentiellement du mécénat.

2- REGLES ET METHODES COMPTABLES

➤ Cadre légal de référence

Les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable. Les dispositions des règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2023-03. Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent selon les nouveaux modèles, aucun reclassement n'a été nécessaire.

➤ Règles et méthodes comptables

L'établissement du CER suit les mêmes principes comptables que ceux retenus pour l'élaboration des comptes annuels. Les modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres ressources sont les suivantes :

- Les ressources collectées auprès du public sont affectées aux missions sociales pour lesquelles elles sont sollicitées à partir d'une comptabilité analytique
- Les frais d'appel à la générosité du public sont financés dans la limite des disponibilités du produit de ces appels.
- La totalité des ressources collectées auprès du public a été affectée aux missions sociales et à la recherche de fonds.
- Les ressources collectées par le biais des cotisations des membres de l'association servent à financer le fonctionnement de la vie associative.

3- LES RESSOURCES

3.1 PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC

Les ressources collectées auprès du public sont les dons spontanés des particuliers et des entreprises ou les dons versés suite à nos campagnes d'appel à dons, les cotisations des membres, les legs et assurance vie ainsi que les produits du mécénat.

Ces ressources peuvent être directement affectées aux missions sociales, si c'est le souhait des donateurs, ou être affectés en fonction des besoins des projets, lorsque les donateurs ne précisent pas de souhait d'affectation.

Il en est de même pour les legs (7 KEUR) et les ressources de mécénat (690 KEUR) effectués par les entreprises.

L'identification de ces ressources est permise par une comptabilisation par nature dans les comptes généraux et par une comptabilisation analytique pour l'affectation aux différents projets et thématiques.

➤ Formes d'appel à la générosité du public

8 mailings de fidélisation ont été envoyés aux donateurs en 2025, ainsi que 27 e-mails (Habbanae ou appel à don), une lettre de consolidation et 7 emails de fin d'année.

➤ Principe d'affectation des produits financiers

Il n'y a pas d'affectation spécifique des produits financiers générés par le placement des produits de l'APG. Ils participent au Fonds de roulement de l'association.

3.2 PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC

➤ Contributions financières

Les contributions financières correspondent aux subventions octroyées par des organismes non publics à but non lucratif (associations et fondations), notamment la Fondation Rabobank (161 KEUR), l'association Weforest (157 KEUR) et la fondation EDF (54 KEUR).

➤ Autres produits non liés à la générosité du public

Les autres produits regroupent notamment les ventes de biens et services (609 KEUR – dont 604 KEUR de prestation de service réalisées principalement au bénéfice d’organismes publics), les gains de change (552 KEUR) et les produits financiers (62 KEUR).

3.3 SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS

Les subventions publiques reçues proviennent principalement de l’Union Européenne (5.7 MEUR), de l’AFD (4.5 MEUR – hors prestations de service), et d’institutions internationales d’autres pays (3 MEUR).

3.4 REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Les reprises sur provision concernent essentiellement des provisions pour créances irrécouvrables (partenaire et bailleur) au Sénégal et en Haïti (454 KEUR). Ces créances sont passées en perte au cours de l’exercice ce qui entraîne un impact nul sur le résultat final 2025.

3.5 UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS

Le tableau de variation des fonds dédiés est présenté ci-dessous.

FONDS DEDIES ISSUS DE :	OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant	Dont remb.		Montant	Dont remb.
Subventions d’exploitation	150 000		1 130			148 870	
Ressources liées à la générosité du public	228 056	91 208	127 495	-	-	191 769	-
PROJET BURKINA FASO		31 028				31 028	
PROJET HAITI	11 894		11 894			-	
PROJET MADAGASCAR	20 000	30	7 001			13 029	
PROJET LAOS	44 197					44 197	
PROJET MONGOLIE	151 965		108 600			43 365	
PROJET PEROU		60 150				60 150	
TOTAL	378 056	91 208	128 625	-	-	340 639	-

4- VENTILATION DES EMPLOIS ENTRE MISSIONS SOCIALES, FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS ET FRAIS DE FONCTIONNEMENT DANS LE CROD ET LE CER

- Missions sociales réalisées en France et à l’étranger

Les missions sociales réalisées à l’étranger comprennent le financement des activités, des charges du personnel et des frais de fonctionnement de nos structures dans les différents pays d’intervention.

- Les frais de recherche de fonds

Ils comprennent l’ensemble des frais liés à la recherche de fonds auprès des particuliers, à savoir les charges salariales, les charges de prospection, de gestion des fichiers et de toutes les charges liées aux campagnes de dons. L’ensemble de ces charges sont suivies par une comptabilité analytique dans un budget spécifique.

- Les frais de fonctionnement

Ils regroupent les charges de personnel non affectées aux projets (secrétariat et charges salariales du fonctionnement de la structure en France), les loyers à Lyon et à Nogent-sur-Marne, les charges de communication, les charges des contrats d'entretien notamment informatique, les frais d'envoi, les fournitures, les charges financières et les charges exceptionnelles.

5- PRINCIPES D'AFFECTATION DES RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC AUX EMPLOIS PAR DESTINATION DANS LE CER

Les ressources liées à la générosité du public sont réparties de la façon suivante :

➤ Aux missions sociales :

- les fonds affectés par les donateurs aux missions
- les autres fonds collectés (non affectés) en fonction des besoins des projets.

➤ Aux frais de recherche de fonds :

Les charges liées à la recherche de fonds (logiciel de gestion des dons, frais d'affranchissements, etc.) y compris les charges salariales des personnes y travaillant, sont couvertes par les ressources collectées (non affectées).

➤ Aux frais de fonctionnement :

Les frais de fonctionnement financés par la générosité du public (11 KEUR) correspondent aux charges de la vie associative (organisation de l'assemblée générale et des conseils d'administration, réunion des correspondant, défraiement des bénévoles, etc.) financées par le produit des cotisations.

➤ Engagements à réaliser sur ressources affectées

La collecte qui a été affectée en 2025 a été utilisée au cours de l'exercice à hauteur de 24 KEUR. Le reliquat a été comptabilisé en fonds dédiés pour utilisation ultérieure.

6- INFORMATION CONCERNANT LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

L'association bénéficie du soutien de bénévoles pour leur expertise et l'appui qu'ils apportent par ailleurs à des tâches administratives.

Pour l'exercice 2025, les contributions bénévoles sont de 3 614 heures, valorisées à 181 KEUR.

7- INFORMATION COMPLEMENTAIRES

NEANT